



Aspremont
 Castagniers
 Colomars
 Duranus
 Falicon
 La Roquette-sur-Var
 Levens
 Saint-André de la Roche
 Saint-Blaise
 Saint-Martin-du-Var
 Tourrette-Levens
 La Trinité

Entre voisins

SIVoM Val de Banquière - Juin 2013



ACTUS

INTER'VAL FORMATION

Petite Enfance
SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

LES TEMPS PÉRI ET EXTRA SCOLAIRE

Séjours d'été : inscrivez-vous !

EN BREF

NE PAS MANQUER

DÉFIS DANS LA VILLE

Le samedi 15 juin : Venez nombreux découvrir de nombreux sports (escalade, VTT...) en famille !!!

BABY OLYMPIADES

Afin de fêter une année d'activité BabyGym :

Saint-André de la Roche

Le 8 juin à 9h30 au baby club, ouvert aux enfants de la crèche de St-André et aux enfants accueillis par une assistante maternelle participant aux activités du Relais.

La Trinité

Le 11 juin à 9h sous le chapiteau pour les enfants accueillis en crèche ou par une assistante maternelle de La Trinité.

INFOS

PETITE ENFANCE

Journée intercommunale

Les familles résidant sur le territoire du Sivom ont été conviées à la 6ème fête intercommunale de la petite enfance, intitulée journée des enfants et des parents "l'art en famille", à La Trinité. Durant une après-midi, Stéphanie Thérier de l'association "les p'tits papiers", ainsi que les équipes des crèches et du Relais Assistants Maternels ont proposé de nombreuses activités afin de clore en beauté une année d'ateliers créatifs.

Journée Pédagogique

Honoré Colomas, président du Sivom Val de Banquière et Vanessa Avenoso, vice-présidente de la compétence petite enfance, ont été heureux de recevoir l'ensemble du personnel dédié aux plus jeunes lors de la 6ème journée pédagogique intercommunale. Près de deux cents agents ont ainsi participé à une journée de réflexion sur "l'accueil du jeune enfant présentant des troubles du développement" en présence des professionnels du centre ressource autisme de Lenal.

■ INAUGURATION - PÔLE MULTI ACCUEIL DE TOURRETTE LEVENS



PC'est grâce à une parfaite collaboration entre la commune et les services du SIVoM Val de Banquière, que le pôle petite enfance a pu voir le jour et être inauguré samedi 13 avril en présence des élus et représentants des autorités locales. Ingénieux, esthétique, coloré, avec ses puits de lumière et son béton ajouré, **le bâtiment, imaginé par les architectes Benjamin Michel et Nicolas Heams, fait 720m2 répartis sur deux niveaux.**

Le rez-de-chaussée est consacré aux activités communales et comprend une école de musique, une salle polyvalente associative de 150m2, ainsi qu'une salle pour les ados.

Le niveau supérieur, quant à lui, est destiné aux activités intercommunales de la Petite Enfance. La crèche intercommunale de 30 places est ouverte depuis octobre 2012. On y trouve aussi un Relais Assistants Maternels, une ludothèque, un lieu d'Action Maternité Enfance et un lieu d'accueil parents/enfants.

Outre les exigences de qualité d'accueil, d'hygiène et de sécurité s'appliquant à ce

type établissements, **l'accent a été mis sur le volet environnemental.** Objectif : favoriser les déplacements à pied ou par transport collectif, maintenir la qualité paysagère de la parcelle, adapter l'éclairage public, renforcer l'isolation, valoriser l'éclairage naturel...

Un peu d'Art

Après avoir délégué, en juillet 2009, la maîtrise d'ouvrage du projet au Sivom Val de Banquière, Alain Frère, Maire de Tourrette-Levens a exprimé son envie de voir s'étoffer la collection du « musée à ciel ouvert ». Ainsi, après un concours d'artistes, **les œuvres**

d'André Jaume, Nicole Brousse, et Serge Megtert ont été sélectionnées pour embellir l'extérieur du complexe.

Le coût du projet

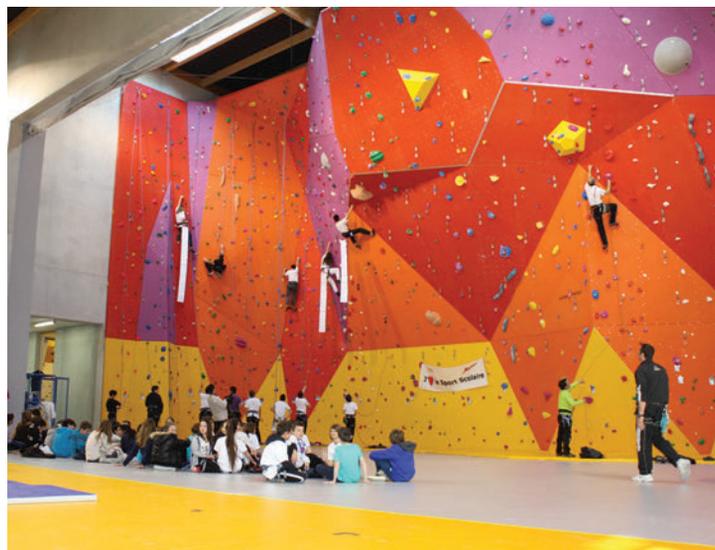
Ce projet d'envergure, qui représentait des complexités techniques non négligeables (terrain en pente, écoulement d'eau provenant de la partie haute du village...) aura coûté **3 450 000 € TTC** dont : 1 634 000 financé directement par la commune. Un budget bouclé par le Sivom grâce aux subventions de : **l'Etat : 291 000 € ; du Conseil Général 1 145 000 € et de La CAF : 380 000 €.**



Christophe Mirmand, Préfet des Alpes-Maritimes ; Eric Ciotti, Président du Conseil général des Alpes-Maritimes, Danièle Desens, Présidente de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes ; Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur ; Alain Frère, Vice-président du conseil général des Alpes-Maritimes, Maire de Tourrette-Levens ; entourés de nombreux maires du Sivom.

■ INAUGURATION - COMPLEXE SPORTIF DE SAINT MARTIN DU VAR

Cet été, l'on pouvait encore apercevoir les ouvriers, malgré la chaleur et le soleil, se démener pour finir la structure de ce bâtiment colossal de 4426 m². Aire de jeu, vestiaires, sanitaires, bureaux, infirmerie, pan d'escalade, gradins fixes, double dojo, salle de danse, salles multisports et même mur d'escalade extérieur : tout a été prévu pour correspondre aux besoins des sportifs de la vallée du Var. Ainsi, c'est après deux ans de travaux et 10,6 millions d'euros* investis, que le complexe sportif, a ouvert ses portes en janvier dernier aux élèves de la commune. Une telle réalisation valait bien une inauguration telle qu'il se doit. Ainsi, vendredi 15 février, ce sont 508 élèves qui ont été réunis afin de présenter le complexe aux élus présents, parmi lesquels, Eric Ciotti, Président du Conseil général des Alpes-Maritimes, Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur et Hervé Paul, maire de la commune.



*Conseil Général 7,25 M€ Métropole 1M€, l'état 550 000€, et commune de saint-Martin du Var 1,9 M€.

LE TRI SELECTIF

Les déchets ménagers doivent être déposés dans les bacs prévus à cet effet.

Les emballages doivent être bien vidés et déposés dans les bacs jaunes.

Le papier doit être placé dans les conteneurs bleus présents sur la voie publique, sans plastique.

Le verre doit être déposé dans les conteneurs verts présent sur la voie publique, sans bouchon.

Pour les encombrants, appeler le 3906.

PERIODE ROUGE

Dans notre département un arrêté préfectoral oblige chaque propriétaire à débroussailler dans un rayon de 50 mètres de son habitation et à 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès. Notez qu'il existe des sanctions (amendes ou poursuites judiciaires) si l'on ne respecte pas cet arrêté préfectoral.

Le débroussaillage doit être effectué de préférence avant le 1er juin et au plus tard avant le 1er juillet. (sauf modification restrictive par arrêté préfectoral)

A noter : du 1er juillet au 30 septembre, tout usage du feu est interdit

■ L'ART D'ÉVEILLER LA CURIOSITÉ... À L'ÉCOCITOYENNETÉ.

Vous avez peut être vu, récemment, les animateurs enfance jeunesse du Sivom, à quatre pattes, sur le parking du complexe sportif de la bourgade... ils participaient, en fait, à une formation sur le thème de l'environnement. En effet, en vue de la préparation des « Défis dans la ville : sports/nature » de cette année, qui se tiendront le 12 juin à La Trinité, le sivom a fait appel à la DRJSCS (direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale), afin d'enseigner à ses animateurs l'art d'organiser des « ateliers natures ». Ces ateliers, sous forme de défis et de jeux, auront comme objectif d'éveiller les esprits, et d'éduquer les citoyens de demain, sur un sujet sensible : la Bio-diversité et les problèmes de consommation

d'énergie et d'eau.

Monique Pasquet, *conseillère pédagogique pour l'éducation à l'environnement vers le développement durable*, sait y faire : pas de cours magistraux, mais des mises en situation. « vous devez chauffer de l'eau le plus vite possible en utilisant l'énergie solaire et ce qui est mis à votre disposition dans cette malle.» Prônant la méthode inductive de l'apprentissage, elle laissera les animateurs tester leurs hypothèses avant de leur révéler ses secrets... Une fois les animateurs initiés, il leur sera aussi possible d'utili-



Alors que les animateurs se jettent sur tout ce qui est réfléchissant (papier d'aluminium, miroir...), Monique nous confie... le tout est de les faire se rendre compte à quel point nos a priori sont faussés : « une loupe ne fera pas chauffer de l'eau, et ce qui reflète la lumière ne sert à rien ! Il faut au contraire s'orienter vers ce qui absorbe la lumière ! »

ser ces techniques au sein même des accueils de loisirs et des maisons des jeunes : si ça amuse les animateurs, ça amusera les enfants !

■ **UN SIVOM TRÈS SPORT - PETIT TOUR D'HORIZON**



NET GOAL

Une cinquantaine d'ados de Colomars, Levens et Saint-André ont participé à un tournoi. Savant mélange de football, de tennis et de volley, le Net Goal se joue en passant le ballon par dessus le filet en se servant de tout son corps sauf des bras et des mains.



JOURNÉE SPORT PASSION INTERCOMMUNALE.

400 élèves, du ce2 au cm2, des écoles de l'Abadie, Saint-André de la Roche et La Trinité se sont rencontrés au plateau de la justice pour un parcours d'endurance dans le cadre de la journée « Sport Passion » qui a lieu chaque année.



GYMNASTIQUE DE RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Avec une moyenne de 40 personnes à chaque cours, les plus de 60 ans, dynamiques, en sont accros. Le service des activités sportives a donc décidé de tenter la même expérience à Saint-André de la Roche.



BABY GYM

Pratiquée dans les crèches du Sivom, au sein de structures mises à disposition des assistantes maternelles, pendant les ateliers enfants/parents, et le samedi matin au complexe sportif de la bourgade, la BABYGYM remporte un franc succès.



STAGES SPORTIFS

Chaque vacances, grâce à un partenariat entre le service enfance-jeunesse et le service des activités sportives, les 6-11 ans inscrits aux accueils de loisirs ont la possibilité de participer à des stages sportifs à thème. Cirque, sport nature, traditionnels...



TORBALL

Pour les vacances d'automne le Sivom a fait appel à l'association sportive pour malvoyant, ANICES, afin d'organiser une journée inter-centres autour de ce sport. Les Jeunes de Colomars, Saint-Blaise et Levens, rendus complètement aveugles par des lunettes spécialisées, ont donc pu essayer de comprendre la sensation que produit la cécité.

VACANCES 3/11 ANS - LES JOURNÉES INTERCENTRES



A chaque vacances scolaires, à peu près 140 enfants, inscrits dans les huit accueils de loisirs du territoire, ont l'occasion de participer à une journée Intercentres. Pendant les vacances de printemps, les 3-11 ans d'Aspremont ont reçu dans leur accueil de loisirs, leurs camarades de Colomars, Falicon, La Trinité, Levens, Saint-André de la Roche, Saint-Martin du Var et de Tournette-Levens pour une journée inter-centres « Rallye Cuisine » mémorable. Défis, mini-jeux et ateliers, autour de la thématique du goût, se sont succédés, pour le bonheur des enfants. Ce rendez-vous, fait suite aux différentes rencontres qui ont déjà eu lieu pendant les vacances précédentes :

« Magie » à Saint-André de la Roche, « Moyen-Age » à Tournette-Levens où encore « Carnaval » à Saint-Martin du Var...

Lors des vacances d'Automne, tout ce petit monde se réunira à nouveau autour d'un nouveau thème, dans une nouvelle commune.



Chambre de tortures, assaut du château fort, tir à l'arc, combats d'épée... Tournette-Levens, à l'heure du moyen âge.



Saint-André a accueilli les enfants de huit communes sur le thème de la magie. Munis d'une feuille de route, ils ont dû affronter des défis pour ramener des morceaux de baguette magique.

ZOOM SUR LES VACANCES DE PRINTEMPS 2013

Deux semaines de vacances c'est long ! Mais le Sivom a su proposer des activités diversifiées aux enfants de 3 à 17 ans ! Petit tour d'horizon d'un planning bien chargé.

ENFANCE

Du côté des plus jeunes, les journées des Trinitaires ont été rythmées par le thème du "Cinéma" tandis que celles des Saint-Andréens par celui de "l'Egypte" ; avec au programme, ateliers manuels, grands jeux et sorties pour tous. L'accueil de loisirs de Falicon a, quant à lui, proposé des activités ludiques et variées telles que le tir à l'arc, le jardinage, la construction d'une cabane ou encore une sortie au fameux Laby Folie. A noter également, que le service des activités sportives du Sivom a proposé, à tour de rôle, à tout ce beau monde des ateliers de babygym, de jeux traditionnels, d'acrobranche, des randonnées, du pilou, du pitchak...

JEUNESSE

Les 12 - 17 ans résidants sur le territoire du Sivom ont eux aussi eu de la chance : les maisons des jeunes les ont accueillis pendant toutes les vacances afin de leur offrir des journées chargées en émotions ! Au programme, basket, patinoire, karting, quad, ballade, laser games, et même tournoi de Net Goal. Les vacances ont été aussi l'occasion de projets hors du commun, notamment à Colomars où les jeunes ont construit une pergola en bois pour leur maison des jeunes. Les ados de Levens se sont aussi fait remarquer par leur travail impressionnant à la petite ferme de l'Abadie (réaménagement du cabanon à cochons, peinture, entretien des cages...). Certains ont même organisé des séjours : Nuitée en montagne pour Saint-Blaise, Saint-Enimie pour St-André de la Roche, La Camargue pour La Trinité, mini-séjour dans le Var pour Levens on ne sait pas si les voyages forment vraiment la jeunesse.... mais ce qui est sûr, c'est que ces jeunes garderont des souvenirs plein la tête.

RENCONTRÉ avec Inter'val Formation

UN CENTRE DE FORMATION POUR PROMOUVOIR LA PROFESSIONNALISATION DES MÉTIERS DU SECTEUR PETITE ENFANCE, SANITAIRE ET SOCIAL : UNE SOLUTION POUR FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES, AMÉLIORER DAVANTAGE LA QUALITÉ D'ACCUEIL DES TOUT-PETITS ET COMBATTRE LE CHÔMAGE.



*L'équipe d'Inter'val :
Olfa Bousselmi (Responsable),
Sonia Desperies (Secrétaire administrative),
Lucille Savalli (Accueil),
Emile Le Pabic (Chargée de parcours),
Patricia Tordo (Comptable)
et Karima Ben Araies (Chargée de parcours).*

Petite Enfance : mode de garde ■■■

LA VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPÉRIENCE A 10 ANS : IL ÉTAIT TEMPS QUE LES ASSISTANTES MATERNELLES PRIVÉES PUISSENT EN PROFITER...

Lorsque l'on travaille dans une collectivité (crèche ou crèche familiale), le droit à la formation fait partie intégrante de la carrière. Les assistantes maternelles privées ont, au contraire, l'impression de ne pas avoir le droit ou l'utilité de se former. Inter'Val formation a été créé pour leur permettre de se former pendant leur temps de travail en confiant, à la halte garderie, les enfants dont elles ont la garde. Une fois le processus de formation enclenché, elles ne peuvent plus s'en passer, trop heureuses de se retrouver valorisées et diplômées grâce à leur VAE. Ainsi en 2012, 8 assistantes maternelles ont passé leur CAP Petite Enfance grâce aux modules de formation proposés, tel que l'éveil de l'enfant ou la prépara-

tion des repas. Cette année, c'est 13 assistantes maternelles qui tenteront l'aventure...

ZOOM SUR : LA HALTE GARDERIE

Pensée pour préserver la sécurité affective et le bien-être des tous petits, la halte-garderie offre un accueil et des locaux adaptés à son jeune public. Tout d'abord étant situé dans une crèche, les toilettes, dortoirs, et tables d'activités correspondent aux besoins des enfants. Aussi, la salle de formation et la halte garderie sont côte à côte, les enfants peuvent voir leur assistante maternelle habituelle à travers la porte vitrée. Ils sont entourés par un personnel petite enfance qualifié et notamment par carole, auxiliaire de puériculture qui fait le lien entre le relais assistant maternel et la halte-garderie. En effet, elle partage son temps entre les deux afin d'agir en tant que repère humain pour les enfants.



A SAVOIR : L'UNION EUROPÉENNE, LA DIRECCTE, LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES, LA CAF, LA CARSAT, LA RÉGION PACA, LE GIP FIPAN, LE PÔLE EMPLOI, LA MISSION LOCALE, LA FEPEM, L'UFNAFAAM ET LES OPCA, GRÂCE À LEURS SUBVENTIONS FINANCENT LE FONCTIONNEMENT D'INTER'VAL FORMATION.

Inter'Val est situé au sein du Pôle Petite Enfance de La Tinité, ce qui est un grand avantage : la halte garderie accueille les enfants de moins de 3 ans dans des locaux parfaitement adaptés.

Social : soutien aux aidants familiaux

DES SESSIONS DE SOUTIEN AUX AIDANTS FAMILIAUX POUR QU'ILS VIVENT MIEUX LEUR SITUATION.

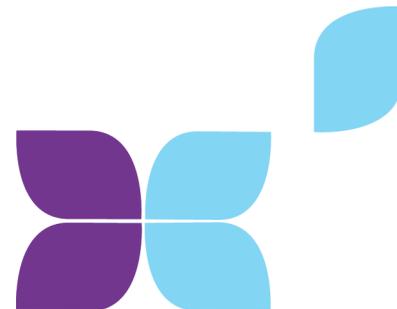
Cette formation, contrairement aux deux autres, n'est pas faite pour évoluer professionnellement, elle vise à accompagner l'aidant dans son quotidien et lui permettre ainsi de vivre mieux sa situation et son isolement. Il faut en effet savoir que 30 % des aidants familiaux décèdent avant leur malade... Des conférences et groupes de paroles sont organisés avec une psychologue, mais le plus difficile est de les persuader de quitter le chevet du malade et surtout de les convaincre des bienfaits de cette formation. Le côté innovant de cette formation est de leur proposer la garde de

la personne malade à leur domicile par des professionnels. Ils se sentent ainsi plus sécurisés et moins coupables de les « abandonner » pendant 1 heure ou deux.

Emploi : sanitaire et social

UN CENTRE DE FORMATION PARTENAIRE DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE PROFESSIONNALISATION DES MÉTIERS D'AIDE À LA PERSONNE.

Il nous faut répondre à la demande croissante de services de maintien à domicile lié au vieillissement de la



population. Ces métiers sont en pleine expansion, il est donc important de former correctement les personnes intéressées. C'est d'ailleurs pourquoi des réunions d'informations collectives et gratuites sont organisées fréquemment. La majorité des personnes, présentes lors de ces réunions, sont des demandeurs d'emploi ou allocataires du RSA, cherchant à s'informer sur le secteur sanitaire et social (à domicile ou en établissement), ainsi que sur les qualités requises pour exercer dans ces domaines d'intervention.

Droit à La formation des travailleurs

rémunérés par cheque emplois service

Le droit individuel à la formation (DIF), ainsi que le plan de formation individuel en France, sont des dispositifs destinés à permettre aux salariés des secteurs publics et privés de suivre des actions de formation continue.

Or, les personnes travaillant chez des particuliers méconnaissent trop souvent leurs droits. **EN EFFET, DÈS LORS QUE VOUS EFFECTUEZ 1 HEURE DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉE PAR CHEQUE EMPLOI SERVICE (PAJEMPLOI, MANDATAIRE, GRÉ À GRÉ), VOUS AVEZ DROIT À 60 HEURES DE FORMATION PAR AN.**

En effet, pour chaque salaire versé, l'employeur cotise pour le droit à la formation de son employé ; et les fonds récoltés aujourd'hui sont partiellement utilisés. Pourtant la branche professionnelle des salariés du « Particulier Employeur » est très impliquée dans la promotion de ce droit qui permet le financement mais également le main-



tien de la rémunération pendant la formation ainsi que la prise en charge des frais de vie (frais de transport et repas).

COMMENT FAIRE POUR BÉNÉFICIER DE VOS DROITS AFIN DE SE FORMER SUR LES MÉTIERS DU SERVICE À LA PERSONNE ? Inter 'val formation, centre labellisé, se charge d'ouvrir vos droits et vous propose des parcours de formations professionnalisantes personnalisées sur les thèmes suivants : Employé familial

auprès des personnes âgées, Maintien de l'autonomie dans la vie quotidienne, Relations et communications avec les personnes âgées, Comprendre le vieillissement...

Celles-ci vous apporteront des outils concrets et nécessaires dans votre pratique professionnelle quotidienne. Un aménagement de ces formations, dont la durée moyenne d'un module est de 20 heures, vous sera proposé dès votre rencontre dans nos locaux.

Accompagnement à la fonction Parentale

Le rôle des parents est fondamental dans l'éducation d'un enfant, or il n'existe pas de formation ou de diplôme afin de devenir papa ou maman. Dès le plus jeune âge, nos actions, nos comportements et nos paroles laissent des traces, qui peuvent être indélébiles, sur la future personne qu'est un bébé. **La conséquence d'une éducation inadaptée se retrouve au moment de l'adolescence, notamment dans les comportements au sein de la société.**

Pour cet âge critique, le gouvernement met en place des médiateurs, des cours de civisme ou de morale... **Mais, le plus stratégique consiste à agir bien avant cet âge là : les actions de l'accompagnement à la parentalité sont de nature préventives et s'adressent non pas aux**

enfants en soi, mais bien au couple parent-enfant. C'est une aide à la réflexion et un accompagnement des parents dans toutes les étapes de la vie de leur enfant. **La CAF a bien intégré cette donnée, et souhaite que toutes les collectivités s'engagent dans l'accompagnement à la fonction parentale.** Par son engagement à la cause des tout petits et de leurs parents, le service petite enfance du sivom mène une politique en faveur du soutien à la fonction parentale : disponibilité des équipes envers les familles, projet intercommunal axé sur la parentalité, réunion thématiques à l'intention des familles (colère des enfants, sommeil...), projets passerelles, portage en écharpe, ateliers enfants parents....



Projet Pilote Portage en écharpe en crèche

Le pôle petite enfance de La Trinité, après avoir fait parler de lui pour avoir obtenu le prix national d'architecture de « l'équerre d'argent », anime à nouveau les médias par son projet unique : le portage en écharpe des tous-petits.

A l'origine de la démarche, Alexandra Caisson, adjointe de direction de la crèche : « après avoir pris conscience que le portage est un excellent outil pour une crèche, j'en ai fait part à ma directrice. Ensemble, nous avons fait appel à

une infirmière puéricultrice, conseillère en portage, afin qu'elle sensibilise notre équipe ». Pendant trois journées d'informations, Sandra Fiammente, a exposé les origines, les bienfaits, et les techniques du portage en écharpe. « Il faut savoir que tous les bébés naissent prématurés du point de vue physiologique. » souligne Sandra, « le portage permet au cerveau de mûrir efficacement et de développer le sens de l'équilibre. De plus, il propose une bonne posture au bébé, ce qui per-

met au squelette de se développer harmonieusement, et de participer à l'apprentissage du langage, au développement moteur, à la maturation du système digestif... » En bref, non seulement le portage respecte les besoins physiologiques et physiologiques de l'enfant (et de l'adulte), mais en plus il facilite grandement l'adaptation à ce nouveau lieu qu'est une crèche. Anne-Sophie Anton, la directrice, souligne d'ailleurs que le portage permet une plus grande disponibilité du personnel envers les autres enfants. « Pendant que les tous-petits sont sécurisés, enroulés dans la position fœtale, son porteur a les mains libérées ». Après avoir acheté le matériel (le personnel a opté pour le Sling qui ne nécessite pas de faire de nœud), la crèche s'est officiellement lancée dans l'aventure à la rentrée de septembre 2012. Le portage est un outil professionnel, mais qui peut valoriser aussi la relation parent/enfant.



Maeva Volloch, auxiliaire en puériculture, a complètement adopté le portage dans son quotidien à la crèche. Elle s'est d'ailleurs formée afin de devenir à son tour conseillère en portage.

D'ailleurs, les retours sont dès à présent très positifs : un personnel moins éreinté, des bébés sereins..., et déjà les parents sont demandeurs d'ateliers de formation à cette technique. Même les petites filles veulent absolument porter leur poupon en écharpe.

ZOOM SUR

LES ACTIVITÉS DES ATELIERS ENFANTS PARENTS

Confectionner des marionnettes, faire du jus de raisin maison, cueillir des olives ou encore faire des bonshommes en pâte à sel... autant de prétextes afin que les familles puissent passer un moment privilégié avec leurs enfants en dehors des contraintes quotidiennes.

> POUR TOUTES LES FAMILLES ET LES ENFANTS ÂGÉS DE 0 À 6 ANS RÉSIDANTS SUR LES COMMUNES DU SIVOM

> LES ATELIERS SONT GRATUITS. SUR RÉSERVATION.

> LES ATELIERS SE DÉROULENT À :

CRÈCHE DE CASTAGNIERS :
UN SAMEDI SUR DEUX DE 10H À 12H.
TÉL. 04 93 08 35 09.

PÔLE PETITE ENFANCE, LA TRINITÉ :
- LUNDI DE 9H30 À 11H30.
- MERCREDI DE 14H30 À 16H30.
TÉL. 04 93 01 65 86.

RENCONTRE AVEC CLAUDINE ET FRANÇOISE

Tous les lundis matin, Claudine et Françoise, professionnelles de la petite enfance, installent des petites chaises en rond, afin d'accueillir familles et enfants, au sein du « L.A.E.P ». Ce temps de partage entre parents, enfants, et professionnel, est l'opportunité de venir traiter de sujets qui posent question à tout jeune (ou moins jeune) parent dans son quotidien.

QUEL EST LE BUT DE CES MOMENTS D'ÉCHANGES ?

Chercher ses marques n'est pas chose aisée dans le « métier » qu'est celui de parent... C'est pourquoi, pendant 2 heures, Françoise et moi-même sommes à leur écoute. La salle se transforme alors en un véritable lieu de vie et de soutien à la parentalité : nous observons les enfants dans leur jeu, écoutons, conseillons..

QUE CHERCHE LES PARENTS PRÉSENTS ?

Il est normal (et bon) de se questionner sur ses pratiques lorsque l'on est parent. C'est pourquoi ils viennent ici pour partager entre parents et se conseiller entre eux. Les mères qui ne

L'atelier est un lieu propice à l'écoute et au dialogue : les participants peuvent parler de leurs expériences. Ils trouvent un soutien auprès des professionnels de la petite enfance... mais aussi auprès des autres parents confrontés aux mêmes préoccupations qu'eux !

ET BIENTOT

AU PÔLE PETITE ENFANCE DE TOURRETTE-LEVENS

Ce sera un lieu ressource où les échanges entre parents pourront être un soutien dans leur questionnement parental. La parole et la relation seront valorisées et relayées avec bienveillance par les accueillantes. Il sera ouvert 1 fois/semaine de 16h à 18h30 afin que les parents qui travaillent et/ou qui vont chercher les aînés à l'école, puissent fréquenter le lieu.

Accès aux mamans enceintes et aux parents accompagnés de leur enfant jusqu'à 6 ans.

travaillent pas, souvent seules, rompent aussi l'isolement dans lequel elles sont plongées et trouvent un lieu adapté où se poser, être orientées et être rassurées.

QU'EN EST-IL DES ENFANTS PENDANT CE TEMPS? N'EST-CE PAS UN PEU ENNUYEUX POUR EUX ?

La salle a été choisie car elle est un lieu de vie adapté aux enfants de 0 à 6 ans, où ces derniers peuvent partager des temps de jeux et des activités. C'est aussi le moment de faire des découvertes, notamment de rencontrer d'autres enfants. Savoir partager une poupée ou ranger ensemble des blocs de constructions n'est pas inné.... Encadrés par des professionnels, les petits découvrent les règles de la vie en collectivité.

Savoir +

Ces séances se déroulent tous les lundis de 9 H 30 à 11 H 30 dans la salle de vie du POLE PETITE ENFANCE DE LA TRINITE. Ce lieu de rencontre « PARENTS/ENFANTS » est anonyme et gratuit pour tous les habitants du Sivom. Plus d'info : 04 92 00 50 53



LES TEMPS PÉRISCOLAIRE

ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

LES TEMPS PÉRISCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE, NE SONT PAS DES GARDERIES, CE SONT DES ACCUEILS DE LOISIRS À PART ENTIÈRE AVEC DE RÉELLES INTENTIONS ÉDUCATIVES. LE FONCTIONNEMENT DÉCOULE D'UN PROJET ÉDUCATIF ET D'UNE OBLIGATION DE MOYEN EN TERMES D'ENCADREMENT, 50% MINIMUM DE L'ÉQUIPE DOIT DONC ÊTRE TITULAIRE D'UN DIPLOME D'ANIMATION ET UN PROJET ÉDUCATIF DOIT ÊTRE ÉLABORÉ. LE PROGRAMME COMPREND DES THÈMES CLEFS COMME LE « GOÛT », LES « DROITS DES ENFANTS » OU LES « LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS ». CE SONT DES ESPACES D'OUVERTURE SUR LA CITOYENNETÉ, LES AUTRES, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA VIE DU VILLAGE.

Le périscolaire QU'EST CE QUE C'EST ?

Service proposé par le Sivom pour les plages horaires qui ne relèvent pas de l'Éducation nationale.

Le temps périscolaire, mis en place par le service enfance-jeunesse du Sivom Val de Banquière, s'adresse aux enfants de 3 à 11 ans, des communes de **Falicon, La Roquette-sur-var, La Trinité et Saint-André de la Roche**. Plus de mille bambins bénéficient donc de cette prise en charge matin, midi et soir, soit 5h30 par jour au total.

7h15, les premiers petits bouts rentrent dans l'enceinte de leur établissement scolaire, puis, poussent la porte de la salle dédiée aux activités périscolaires. Pour certains, c'est le début d'une journée qui ne se terminera qu'à 18h30, alors les animateurs les encouragent à commencer « piano ». Quelques uns s'attablent pour un petit déjeuner, d'autres jouent calmement, tandis qu'un petit groupe en profite même pour réviser une poésie. L'accueil lors de la séparation avec la famille, pour les plus petits, fait l'objet de toute la vigilance et la bienveillance de l'équipe d'animation

Les journées sont longues, le rythme doit donc être adapté à l'âge et au moment de la journée afin que les enfants puissent tenir le coup. Si le matin, les activités sont très calmes, à midi, après le repas collectif, des activités ludiques et sportives sont mises en place. Le soir, certains centres, organisent une aide aux devoirs avec un intervenant qualifié.



« Comme toujours au Sivom, nous travaillons la qualité de l'accueil dans l'intérêt des enfants »
Honoré Colomas, Président du Sivom.



L'extra-scolaire QU'EST CE QUE C'EST ?

Service proposé par le Sivom les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Présent sur les communes d'**Aspremont, Falicon, La Trinité et Saint-André de la Roche**, et très apprécié des familles, ce service permet aux parents qui travaillent, de confier leurs enfants en toute tranquillité à une équipe qualifiée, et pour un coup réduit. En effet, les frais d'inscriptions sont calculés à partir des revenus familiaux, et ce sont des directeurs et des équipes d'animation diplômées qui

prennent en charge les 3/11 ans (par tranche d'âge afin de respecter les rythmes de chacun). Ici, des projets à thèmes (environnement, cirque...), des activités sportives (grâce à des partenariats avec le service des activités sportives du Sivom), ainsi que des ateliers créatifs ponctuent l'emploi du temps des enfants. Des ouvertures sur la vie du village sont proposées, des intervenants extérieurs sont régulièrement invités pour partager leur savoir-faire et leurs savoir-être. Des rencontres "inter-centres", ou encore des projets communs (séjours, sorties) sont ainsi régulièrement organisés, pour que les enfants fassent connaissance avec leurs voisins.



Photos

1 - La Roquette - le soir, après les cours, et avant les activités dirigées, un temps de jeux est accordé aux enfants afin de décompresser.

2 - La Trinité - à midi, Thomas, éducateur sportif, enseigne aux enfants l'art du cirque.

A chaque journée son programme sportif d'une heure (foot, capoeira, handball...)

3- Falicon - le soir, une aide aux devoirs est proposé aux enfants.

Changement du rythme scolaire : POUR LES COMMUNES DU SIVOM, PAS AVANT SEPTEMBRE 2014.

Lors de leur conseil, organisé à Falicon le 6 février 2013, les maires du syndicat ont été unanimes : afin d'offrir un programme éducatif et un accueil de qualité, les communes auront besoin de temps pour s'organiser. Ces dernières sont, en effet, bien les pilotes du projet, en concertation avec les enseignants. A elles de mettre en place, aussi bien que possible, un projet éducatif territorial : **le choix des activités est à faire et des dépenses sont à prévoir...**

Une possibilité serait d'organiser un projet inter-communal qui mutualiserait les moyens humains: un intervenant (musique, sport...) pourrait par exemple intervenir sur une commune à 13h30 puis sur une autre à 15h30. **Pour les communes qui ont délégué leurs activités périscolaires au Sivom, la création d'un comité de pilotage de réflexion intercommunal a été voté, afin de réfléchir aux meilleures solutions, mais aussi aux orientations éducatives.** Ce qui est sûr, c'est que le nouvel aménagement des rythmes, affectant le temps périscolaire, sera à négocier dans le CEJ* (contrat enfance jeunesse) avec la CAF durant le deuxième semestre 2013.

La mise en place d'un projet éducatif territorial

COMMENT S'Y PRENDRE ?

La réflexion du Sivom, des communes, du tissu associatif, de l'éducation nationale et des parents s'articulera autour d'un projet éducatif territorial par commune. Un travail transverse sera mis en place pour le bien des enfants. Les différents temps péri et extra scolaires seront modifiés, mais le but est d'améliorer l'accueil et de respecter leur rythme afin que ces derniers puissent développer autonomie, entraide et solidarité, et s'épanouir pleinement, tout en étant dans les meilleures dispositions pour l'apprentissage des matières fondamentales.

Entre juillet et décembre, le nouveau CEJ 2014-2017 sera élaboré et négocié, il prendra en compte les nouvelles directives de la CNAF par rapport à la réforme des rythmes scolaires. Le CEJ sera en sorte le tremplin qui permettra de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires car de lui dépendront une partie importante des financements disponibles. Le comité de pilotage en charge de réfléchir sur les changements à venir aura dans tous les cas comme objectif d'optimiser les missions des intervenants sur l'ensemble des communes et de mettre en avant les compétences des animateurs.

**CEJ : La Caisse d'allocations familiales aide particulièrement le Sivom sur le plan financier, ainsi, tous les quatre ans, les communes et la Caf signent ce fameux contrat, engagement mutuel qui établit un programme d'action et prévoit les montants financiers y étant associés.*

INFOS DERNIÈRE MINUTE

Projet Passerelle de la crèche (ou assistant maternel) à l'accueil de loisirs.

L'objectif des « passerelles » est de favoriser l'entrée progressive des tout-petits à l'accueil de loisirs et leur permettre de découvrir leurs futurs locaux. C'est à travers un temps de jeu en compagnie du directeur périscolaire et de leurs camarades, que le bambin découvre son nouvel environnement. Les parents dont les enfants sont en crèche ou chez une assistante maternelle, sont invités à prendre rendez-vous avec les directeurs des accueils de loisirs afin de profiter de cette opportunité.

Contacter, suivant la commune de résidence :

Aspremont : 04 92 08 43 46

Colomars : 06 29 93 85 41

Falicon : 04 92 07 92 74

La Trinité : 04 97 00 01 51

Levens : 06 80 70 11 30

Saint-André : 04 93 27 71 60

Saint-Martin : 04 93 08 46 45

Tourrette-Levens : 04 93 79 55 40

Pour toute info, le numéro unique Petite Enfance est à votre disposition : 04 92 00 50 53 .

Projet Passerelle de l'accueil de loisirs à la maison des jeunes.

Lorsque l'on rentre au collège, on ne dépend plus d'un accueil de loisirs. Souvent, les jeunes qui fréquentaient ces structures, se détournent de ces activités en communauté. Pourtant le Sivom propose sur plusieurs villes des maisons des jeunes adaptées au public des 12 - 17 ans. Afin de favoriser ce passage d'une structure à l'autre, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec les directeurs de ces maisons afin de faire visiter les locaux aux ados pendant les vacances d'été.

Colomars : 06 37 17 44 92

Falicon : 04 92 07 92 70

La Trinité : 06 23 09 06 40

Levens : 06 65 69 16 15

Saint-André : 04 93 27 71 34

Saint-Blaise : 06 69 79 42 76

Newsletter

Recevez par courrier électronique toutes les informations importantes qui pourraient vous être utiles (inscriptions aux voyages, dates des ateliers gratuits, nouvelles prestations, mises en gardes...)

Chaque mois, des articles clairs et utiles ainsi que les dernières photos.

Inscrivez vous sur le site : sivomvaldebanquiere.fr

NB : Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en un clic.



Séjours de belles vacances à venir

BIENTÔT IL FERA BEAU, IL FERA CHAUD, LES LUNETTES DE SOLEIL ET LES TONGUES SERONT DE SORTIE... OUI, L'ÉTÉ SERA LÀ D'ICI PEU ! AINSI, IL EST TEMPS DE JETER UN COUP D'ŒIL AUX DATES D'INSCRIPTIONS ET AUX DESTINATIONS PROPOSÉES PAR LE SIVOM VAL DE BANQUIÈRE POUR PASSER D'EXCELLENTE VACANCES ENTRE COPAINS ! ET POUR CEUX QUI NE PEUVENT PAS PARTIR, N'OUBLIEZ PAS QUE LES 15 ACCUEILS DE LOISIRS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE OUVRIRONT LEURS PORTES TOUT L'ÉTÉ, PROPOSANT DE NOMBREUSES ANIMATIONS. CHAUD DEVANT !

LES SÉJOURS

POUR LES 12/14 ANS : À PIETROSELLA, EN CORSE DU SUD

> 2 séjours :

- du 7 au 13 juillet,
- du 16 au 23 juillet.

> Conditions : ouvert aux 12/14 ans résidant sur le territoire du Val de Banquière.

> Nombre de places : 25 par séjour.

> Formule : pension complète au camping "le Sud", au bord de la mer. Avec quatre accompagnateurs

> Activités : visite d'Ajaccio, catamaran, kayak, aquapark...

> Pré-inscriptions : du 27 mai au 7 juin, à la mairie de votre commune de résidence.

POUR LES 15/17 ANS : À PALAMOS, ESPAGNE

> Dates du séjour : du 25 au 31 juillet.

> Conditions : ouvert aux 15/17 ans résidant sur le territoire du Val de Banquière.

> Nombre de places : 25.

> Formule : pension complète au centre de vacances "Mas Gorgoll".

> Activités : visite de Barcelone, scooter des mers, parc-aquatique, snorkeling...

> Pré-inscriptions : du 27 mai au 7 juin, à la mairie de votre commune de résidence

LES MINIS SÉJOURS

Si votre enfant est inscrit dans un Accueil de Loisirs durant l'été, il peut, en plus des nombreuses activités organisées quotidiennement par

les animateurs, participer à des minis séjours ! (voir la liste des Accueils de Loisirs ci-dessous)

> Lieu : à La Londe les Maure, dans le Var.

> Formule : pension complète au camping "La Pabourette".

> Activités : balade VTT, jeux de plein air et de nombreuses activités mer !

> Dates des minis séjours

Pour les 6/12 ans :

- 5 séjours de quatre jours proposés entre le 9 juillet et le 9 août.

Pour les 12/17 ans :

- 2 séjours de quatre jours proposés entre le 9 juillet et le 9 août.

> Pré-inscriptions :

auprès de l'Accueil de Loisirs où votre enfant est inscrit.

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENTS

> LES ACCUEILS DE LOISIRS 3/11 ANS

- SIVoM : Saint-André de la Roche, Aspremont, La Trinité, Falicon.

- gérés par la commune : Levens, Saint-Martin-du-Var, Tourrette-Levens et Colomars.

> LES ACCUEILS DE LOISIRS 12/17 ANS ("SALLES DES ADOS")

- SIVoM : Saint-André, Falicon, Saint-Blaise, Colomars, La Trinité et Levens.

- gérés par la commune : Saint-Martin-du-Var.

- géré par l'association Loisirs Côte d'Azur : Aspremont.

SAVOIR +

Les séjours du SIVoM Val de Banquière :

☑ sont encadrés par des directeurs de séjours et des animateurs qualifiés

☑ rassemblent les jeunes du territoire pour encore plus de rencontres

☑ s'adaptent à tous les revenus

☑ sont organisés dans des structures (campings ou hôtels) visités au préalable par les responsables du service enfance/jeunesse

☑ servent à développer la capacité de vivre ensemble et favorise l'autonomie.